

Ministère de la Communauté française

ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

Service général de l'Enseignement organisé par la Communauté française

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE DE PLEIN EXERCICE

HUMANITÉS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Troisième degré

SECTEUR : Construction

GROUPE : Bois

PROGRAMME D'ÉTUDE DE L'OPTION DE BASE GROUPÉE :

Sculpteur / Sculptrice sur bois

269/2005/249

AVERTISSEMENT

Le présent programme est d'application, à partir du 1^{er} septembre 2005, dans les deux années du troisième degré de l'enseignement secondaire professionnel.

Ce programme figure sur RESTODE, site de l'enseignement organisé par la Communauté française : <http://www.restode.cfwb.be/programmes>

Il peut en outre être imprimé au format PDF.

TABLE DES MATIERES

	Page
Table des matières	1
Présentation du programme	2
Liste des abréviations utilisées	5
Glossaire	6
Liste des fonctions du P. F.	7
Le métier de Sculpteur /Sculptrice sur bois	8
Objectifs de la formation globale	9
Objectifs de la formation spécifique	10
Grille – horaire	12
Exemples de situations d'apprentissage	13
Synoptique	17
Fonctions	21
Attitudes	35
Bibliographie	36

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme d'études de l'option de base groupée « Sculpteur / Sculptrice sur bois » du 3^e degré de l'enseignement secondaire professionnel s'inscrit dans les orientations déterminées par le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

1. Généralités.

Le **programme d'études** est un référentiel de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le Gouvernement pour une année, un degré ou un cycle. (article 5,8^o du Décret du 24 juillet 1997).

Le Décret du 27 octobre 1994 a créé le Conseil général de concertation pour l'Enseignement secondaire. Celui-ci a mis sur pied une Commission Communautaire des Professions et des Qualifications (C.C.P.Q.) qui a proposé au Gouvernement, via le Conseil Général de Concertation, les **profils de formation** correspondant aux options groupées organisées au troisième degré de l'enseignement de qualification.

Un représentant du monde des entreprises préside la C.C.P.Q. qui elle-même intègre :

- le monde des entreprises ;
- les responsables des trois réseaux de l'enseignement secondaire ;
- les syndicats interprofessionnels ;
- les syndicats de l'enseignement ;
- les représentants des opérateurs institutionnels de formation.

(article 7 du décret du 27 octobre 1994)

Le profil de formation est issu du profil de qualification qui est un référentiel décrivant les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise. (article 5 du Décret Missions).

Le **profil de qualification** est un document qui identifie pour chaque métier répertorié :

- les grandes fonctions de travail ;
- les activités relatives à chaque fonction de travail ;
- les compétences à maîtriser pour l'activité concernée.

Le **profil de formation** est un référentiel présentant de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention d'un certificat de qualification.

2. Orientations et principes pédagogiques de l'approche par compétences.

Le programme d'études est élaboré en termes de compétences. Ces dernières sont, initialement, dérivées d'une analyse approfondie des situations de travail (fonctions, tâches, activités des Profils de Qualification de Formation).

Ces compétences sont les cibles de la formation, c'est-à-dire ce que les élèves doivent maîtriser au terme du troisième degré.

Le programme d'études ne se limite pas au développement de compétences du profil de formation, il intègre des éléments de la formation humaniste et des éléments complémentaires permettant aux élèves de poursuivre avec succès des études ultérieures.

3. Des compétences aux « fonctions ».

Les compétences du profil de formation, de la formation humaniste et celles qui permettent aux élèves de poursuivre des études ultérieures sont réunies en activités, groupées elles-mêmes au sein d'ensembles cohérents appelés « **Fonctions** » (**F.**).

4. Présentation des « fonctions ».

Les fonctions sont des regroupements cohérents d'activités et de compétences à développer (habiletés et savoirs) en des tous intégrés en vue d'exercer une tâche, une fonction de travail d'un métier.

Dans ce programme, on distingue deux types de fonctions :

- les **fonctions spécifiques (ou opérationnelles)** qui portent sur une tâche ou sur la maîtrise d'un acte technique ; elles concernent des dimensions concrètes, circonscrites et directement utiles à l'exercice de la profession ;
- les **fonctions générales** qui sont associées aux développements de la polyvalence de la personne; elles concernent les dimensions relativement générales et transférables à différentes tâches, à différentes activités, et à différentes situations de la vie professionnelle.

En référence au profil de formation, chaque fonction comporte :

- les **activités couvertes** ;
- des **conseils méthodologiques et pédagogiques** spécifiques aux activités et/ou à la fonction ;
- les **compétences à maîtriser ou à mettre en exercice.**

Les **contenus matières** subdivisés en :

- **contenus opérationnels** : habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation et à la réalisation des activités ;
- **contenus associés** : savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités ;
- le **classement des compétences** :
 - **CM** : Compétences dont l'opérateur garantit la **Maîtrise** en fin de formation ;
 - **CEF** : Compétences mises en **Exercice** au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise que dans le cadre d'une **Formation** ultérieure ;
 - **CEP** : Compétences mises en **Exercice** au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise qu'au travers de l'activité **Professionnelle** ;
- les **indicateurs de maîtrise** des compétences.

L' « **Articulation des fonctions et des cours** » montre l'aspect transversal des fonctions au sein des différents cours de la formation qualifiante.

5. Evaluation.

En référence à l'article 34 du Décret du 24 juillet 1997 fixant les missions prioritaires de l'enseignement secondaire, l'élève devra maîtriser au terme de la formation qualifiante toutes les compétences classées **CM**.

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

C.C.P.Q. : Commission Communautaire des **P**rofessions et des **Q**ualifications.

CEF : Compétences mises en **E**xercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise que dans le cadre d'une **F**ormation ultérieure.

CEP : Compétences mises en **E**xercice au cours de la formation mais dont la maîtrise n'est acquise qu'au travers de l'activité **P**rofessionnelle.

CM : Compétences dont l'opérateur garantit la **M**aîtrise en fin de formation.

F : **F**onction.

PF : **P**rofil de **F**ormation.

PQ : **P**rofil de **Q**ualification.

GLOSSAIRE

- Activité** : Référentiel de compétences du profil de formation.
- Compétence** : Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.
- Contenus associés (Savoirs)** : Savoirs nécessaires pour entreprendre correctement les apprentissages permettant le développement des compétences liées à la concrétisation des activités.
- Contenus opérationnels (Savoir-faire)** : Habiletés liées au développement des compétences conduisant à la concrétisation et à la réalisation des activités.
- Fonction** : Référentiel d'activités.
- Fonctions spécifiques (ou opérationnelles)** : Elles portent sur une tâche ou sur la maîtrise d'un acte technique ; elles concernent des dimensions concrètes, circonscrites et directement utiles à l'exercice de la profession.
- Profil de formation** : Référentiel présentant de manière structurée les compétences à acquérir en vue de l'obtention d'un certificat de qualification.
- Profil de qualification** : Référentiel décrivant les activités et les compétences exercées par des travailleurs accomplis tels qu'ils se trouvent dans l'entreprise.
- Programme d'études** : Référentiel de situations d'apprentissage, de contenus d'apprentissage obligatoires ou facultatifs, et d'orientations méthodologiques qu'un pouvoir organisateur définit afin d'atteindre les compétences fixées par le Gouvernement pour une année, un degré ou un cycle.

Sculpteur / Sculptrice sur bois

	Page
Fonction 01 Veiller au respect des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.	
Fonction 02 Concrétiser l'idée d'une œuvre.	21
Fonction 03 Préparer et étudier la pièce à sculpter.	23
Fonction 04 Façonner la pièce à sculpter.	26
Fonction 05 Réaliser la pièce à sculpter.	27
Fonction 06 Finir la pièce à sculpter.	31
Fonction 07 S'adapter à la vie professionnelle.	34

LE SCULPTEUR / LA SCULPTRICE SUR BOIS.

Description de la fonction.

Les pouvoirs, tant privés que publics, belges et européens déploient des efforts considérables pour la restauration, l'entretien du patrimoine, du petit patrimoine et du mobilier.

Depuis plusieurs années, ce secteur en pleine évolution est marqué par un retour à l'exactitude et la justesse des ornements exécutés dans le respect des traditions.

Le sculpteur / la sculptrice sur bois (ornemaniste) est un professionnel spécialisé / une professionnelle spécialisée dans la conception et la réalisation d'ornements en architecture, en décoration et en ameublement.

On a besoin d'ouvriers formés /ouvrières formées capables de poursuivre et de restaurer le travail commencé par leurs aînés.

Pour remplir ces différentes missions le sculpteur / la sculptrice doit s'appuyer sur des compétences diverses telles que : connaissance des matériaux bois, dérivés du bois et autres. Des styles, des ornements, des formes et du modelé.

Définition de l'activité du sculpteur / de la sculptrice sur bois ornemaniste :
Réaliser une sculpture composée d'ornements décoratifs, en divers matériaux, dans le but d'embellir un objet, un décor, une façade ... Tout en respectant un style déterminé et les normes esthétiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION GLOBALE

Les humanités professionnelles et techniques doivent conduire la majorité des élèves qui les fréquentent à une qualification reconnue par le monde de l'entreprise. Cette formation à part entière doit avoir ses exigences spécifiques et être la plus large possible.

On ne peut évidemment se limiter à une formation professionnelle de bon niveau, il importe aussi d'assurer la formation humaine et socioculturelle des élèves afin de faciliter leur insertion harmonieuse dans la société.

Le troisième degré des humanités professionnelles et techniques prépare progressivement les élèves à leur insertion socioprofessionnelle, tout en leur donnant la possibilité d'effectuer une 7^e année qui leur permet d'aborder ultérieurement l'enseignement supérieur, dans le respect des dispositions réglementaires spécifiques.

Il se caractérise notamment par la possibilité d'effectuer des stages en entreprise. Ceux-ci doivent éventuellement permettre aux élèves d'acquérir certaines compétences spécifiques décrites dans le programme d'études. L'évaluation des élèves en stages doit être établie conjointement par l'école et l'entreprise. S'ils sont organisés, ils seront regroupés en un ou plusieurs blocs de formation intégrés dans l'horaire annuel des élèves.

Dans l'optique d'une formation qualifiante, il convient de mettre l'accent sur les compétences pratiques attendues dans la vie professionnelle. A cet égard, les activités pratiques, les visites d'entreprises et les stages constituent des éléments de formation particulièrement importants.

Il ne convient donc pas de spécialiser les élèves dans un domaine bien précis. Cette remarque concerne aussi bien les stages en entreprise que les cours techniques et de pratique professionnelle.

La formation globale visera à créer et à développer sans relâche l'esprit d'organisation, de rigueur, de conscience professionnelle et insistera en permanence sur la précision et la qualité du travail. Elle inculquera un esprit de respect des personnes, de l'environnement et du matériel utilisé.

L'élève qualifié doit être capable de s'adapter en permanence à l'évolution technologique, économique et sociale.

OBJECTIFS DE LA FORMATION SPECIFIQUE

1. Objectifs généraux.

Rendre l'élève efficace dans l'exercice de son futur métier :

- en lui permettant de réaliser correctement les compétences décrites dans le programme d'études à la fin de sa formation ;
- en lui permettant de s'adapter aux exigences techniques, économiques et sociales de la vie professionnelle en favorisant notamment :
 - le développement du souci de communiquer efficacement dans le cadre de sa profession ;
 - l'habitude d'une préoccupation constante au regard de la santé et de la sécurité au travail ;
 - le développement du sens de l'organisation, de la rigueur et de l'exactitude ;
 - le développement du sens de l'observation ;
 - le développement du sens du travail fini et propre ;
 - l'apprentissage permanent au respect de l'environnement ;
 - le respect du matériel utilisé ;
 - le choix d'une méthodologie adaptable en fonction des circonstances ;
- en lui permettant de s'intégrer dans le monde professionnel ;
- en lui permettant d'évoluer et d'approfondir ses savoirs professionnels en favorisant :
 - son autonomie, le sens des responsabilités et le goût de la réussite ;
 - le développement de son esprit critique ;
- en lui permettant la mobilité professionnelle en favorisant :
 - des attitudes positives à l'égard des changements ;
 - sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter de façon autonome ;
 - la préparation à la recherche dynamique d'un emploi.

2. Conseils méthodologiques et pédagogiques généraux.

- **Interactions avec les cours généraux.**

Certaines compétences reprises au programme d'études du (de la) sculpteur / sculptrice sur bois seront à développer, de manière plus approfondie et en adéquation avec les cours de l'option, dans le cadre des cours généraux.

- **Conseils globaux :**

- veiller à une bonne coordination entre les différents cours théoriques ;
- veiller à une bonne coordination entre les cours théoriques et les cours pratiques ;
- mettre à la disposition des élèves une documentation technique actualisée ;
- vérifier de manière régulière la bonne tenue des cahiers des élèves ;
- dans la mesure des possibilités, toutes les compétences et fonctions devront être appréhendées au travers de la théorie, des exercices pratiques, des stages et visites d'entreprises ;
- des méthodes pédagogiques essentiellement actives permettront une meilleure acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. A chaque occasion, ces méthodes procéderont de l'interdisciplinarité au sein de l'option. Les élèves pourront ainsi mieux percevoir la cohésion de la formation qui leur est dispensée ;
- s'assurer régulièrement de la bonne compréhension des termes techniques ;
- rendre l'élève autonome en le responsabilisant ;
- apprendre aux élèves une méthodologie pour résoudre une situation-problème.

3. Conseils spécifiques pour les cours techniques et de pratique professionnelle.

- Le contenu de la matière devra suivre, dans la mesure du possible, la réalité technologique.
- S'assurer d'une bonne coordination entre les cours techniques et les cours de pratique professionnelle.
- Illustrer le cours par l'utilisation de matériels didactiques tels que : photographies, diapositives, ouvrages spécialisés, vidéos, ...
- Se garder d'une formation exagérément théorique, tout en encourageant les élèves à une participation accrue dans le développement de leurs compétences aux travaux pratiques.
- Préférer la méthode active à la méthode expositive.
- Apprendre aux élèves la méthodologie à suivre avant l'utilisation du matériel et des engins de chantier.
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité générales et spécifiques au métier.

GRILLE - HORAIRE

Option : Sculpteur / Sculptrice sur bois

Groupe 31 BOIS

<i>Option : 2709</i>	<i>Années d'études :</i>	<i>5^eP</i>	<i>6^eP</i>
----------------------	--------------------------	-----------------------	-----------------------

<i>FORMATION TECHNIQUE DE BASE</i>		
CONNAISSANCE DE GESTION	1	2
<i>FORMATION TECHNIQUE DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE</i>		
TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DES MATERIAUX	2	3
CONNAISSANCE DES STYLES	2	2
DESSIN TECHNIQUE	5	4
<i>TRAVAUX PRATIQUES ET METHODES</i>		
T.P.M.	15	14
<i>TOTAL</i>	25	25

Abréviation des cours :

T.C.M. ⇒ TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DES MATERIAUX.

STY ⇒ CONNAISSANCE DES STYLES.

D.T. ⇒ DESSIN TECHNIQUE.

T.P.M. ⇒ TRAVAUX PRATIQUES ET METHODES.

Situation 1.

1. La tâche. Réalisation des raccords de moulure dans le pan coupé d'un meuble Louis XIV ornementé de doucines refouillées.

2. Le contexte.

L'apprenant(e) travaille seul(e), il (elle) dispose :

- du mode opératoire ;
- du croquis de masse ombré ;
- des pans coupés déjà mécanisés ;
- des outils manuels adéquats (carbone, gouges creuses, fermail, racloir et d'une massette de sculpteur) ;
- des outils de défouçage manuels ou mécaniques ;
- ...

3. Les consignes.

L'apprenant doit réaliser des raccords de moulure en respectant :

- les règles de sécurité inhérentes à ce type de travail ;
- le sens du fil ;
- la symétrie du motif ;
- le tracé technique du motif à réaliser ;
- le profil de la moulure ;
- ...

4. Compétences rencontrées et/ou à acquérir.

- | | | | |
|----------------------------------|---------------|---|------------------------------|
| - Concrétiser l'idée d'une œuvre | (Fonction 02) | ▶ | (Compétences 2.1, 2.2). |
| - Façonner la pièce à sculpter | (Fonction 04) | ▶ | (Compétences 4.1, 4.2). |
| - Réaliser la pièce à sculpter | (Fonction 05) | ▶ | (Compétences 5.1, 5.2, ...). |
| - Finir la pièce à sculpter | (Fonction 06) | ▶ | (Compétences 6.1, 6.2, 6.3). |

5. Les nouvelles compétences rencontrées.

(A suggérer par le professeur).

Situation 2.

1. **La tâche.** Réalisation d'un ruban Louis XVI dans la porte d'un bahut en noyer à pieds tournés.

2. **Le contexte.**

L'apprenant(e) dispose :

- de l'avant projet d'ornement ombré ;
- du mode opératoire ;
- du panneau muni de ses plates-bandes mais non assemblé ;
- des outils de défonçage manuels ou mécaniques ;
- des outils manuels adéquats (gouges creuses, gouges plates, fermail, racloir et d'une massette de sculpture) ;
- ...

3. **Les consignes.**

L'apprenant(e) doit réaliser cet ornement en respectant :

- les règles de représentation et l'esprit du style rencontré ;
- les règles de sécurité inhérentes à ce type de travail ;
- le sens du fil ;
- la formulation et la concision des indications utiles dans le respect du jargon du métier ;
- ...

4. **Compétences rencontrées et/ou à acquérir.**

- | | | | |
|---|---------------|---|------------------------------|
| - Concrétiser l'idée d'une œuvre | (Fonction 02) | ▶ | (Compétences 2.1, 2.2). |
| - Préparer et étudier la pièce à sculpter | (Fonction 03) | ▶ | (Compétences 3.3, ...). |
| - Façonner la pièce à sculpter | (Fonction 04) | ▶ | (Compétences 4.1, 4.2, ...). |
| - Réaliser la pièce à sculpter | (Fonction 05) | ▶ | (Compétences 5.1, 5.2, ...). |
| - Finir la pièce à sculpter | (Fonction 06) | ▶ | (Compétences 6.2, 6.3, ...). |
| - S'adapter à la vie professionnelle | (Fonction 07) | ▶ | (Compétences 7.1). |

5. **Les nouvelles compétences rencontrées.**

(A suggérer par le professeur).

Situation 3.

1. **La tâche.** Réalisation de l'avant projet de l'ornement d'une archelle, en fonction de l'ameublement d'un hall d'entrée d'inspiration renaissance existant et en respectant la concordance des styles.

2. **Le contexte.**

L'apprenant(e) travaille seul(e), il (elle) dispose :

- des consoles et panneaux de l'archelle à orner ;
- d'une photo de l'ensemble des meubles déjà existants et des détails de leurs ornements ;
- de la documentation et des livres de style et d'ornementation ;
- des outils adéquats nécessaires au dessin technique (règle, équerre ...) ;
- des techniques du dessin pour la copie à l'échelle d'éléments déjà existant (théorème de Thalès, ...) ;
- ...

3. **Les consignes.**

L'apprenant(e) doit réaliser le projet de l'ornement en respectant :

- les règles de représentation et l'esprit du style rencontré ;
- l'ensemble déjà existant en le justifiant auprès du client ;
- la formulation et la concision des indications utiles dans le respect du jargon du métier ;
- les notions de symétrie du motif ;
- les essences employées dans le contexte.

4. **Compétences rencontrées et/ou à acquérir.**

- Concrétiser l'idée d'une œuvre (Fonction 02) ► (Compétences 2.1, 2.2).

5. **Les nouvelles compétences rencontrées.**

(A suggérer par le professeur).

Situation 4.

1. La tâche. Réalisation d'un culot Louis XIV dans le panneau d'une boiserie en chêne.

2. Le contexte.

L'apprenant(e) travaille seul(e), il (elle) dispose :

- du mode opératoire ;
- du croquis de masse ombré ;
- du panneau muni de ses plates-bandes mais non assemblé ;
- des outils manuels adéquats (carbone, gouges creuses, fermail, racloir et d'une massette de sculpteur) ;
- des outils de défouçage manuels ou mécaniques ;
- ...

3. Les consignes.

L'apprenant(e) doit réaliser cet ornement en respectant :

- les règles de représentation et l'esprit du style rencontré ;
- les règles de sécurité inhérentes à ce type de travail ;
- le sens du fil ;
- la formulation et la concision des indications utiles dans le respect du jargon du métier ;
-

4. Compétences rencontrées et/ou à acquérir.

- | | | | |
|---|---------------|---|------------------------------|
| - Concrétiser l'idée d'une œuvre | (Fonction 02) | ▶ | (Compétences 2.1, 2.2). |
| - Préparer et étudier la pièce à sculpter | (Fonction 03) | ▶ | (Compétences 3.3, ...). |
| - Façonner la pièce à sculpter | (Fonction 04) | ▶ | (Compétences 4.1, 4.2, ...). |
| - Réaliser la pièce à sculpter | (Fonction 05) | ▶ | (Compétences 5.1, 5.2, ...). |
| - Finir la pièce à sculpter | (Fonction 06) | ▶ | (Compétences 6.2, 6.3, ...). |
| - S'adapter à la vie professionnelle | (Fonction 07) | ▶ | (Compétences 7.1). |

5. Les nouvelles compétences rencontrées.

(A suggérer par le professeur).

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS			
				C.T. et P.P.			
				T.C.M.	STY	D.T.	T.P.M.
1.1. Appliquer la législation et les règlements en matière de protection et prévention au travail.		●	■				
<i>Participer au climat de sécurité et d'hygiène et d'humanisation du travail.</i>							
<i>Identifier le bien – fondé des impositions propres à la fonction.</i>		●	■				
<i>Utiliser et veiller à l'utilisation des équipements de protection individuels et collectifs spécifiques aux travaux à réaliser.</i>		●	■				
<i>Utiliser les matériels et accessoires de manière sécuritaire.</i>		●	■				
<i>Veiller au respect des règles par le personnel.</i>		●	■				
2.1. Rechercher la composition en réalisant une esquisse du futur décor.							
• Traduire les souhaits du client en croquis représentatifs.	⊙				○	○	
• Justifier et défendre les choix de style et de conception en fonction des critères propres à sa profession.	⊙				○	○	
• Identifier l'évolution des styles de l'ornementation.	⊙				○		
<i>Identifier les sources documentaires (modèles, croquis, photographies, ...)</i>		●	■				
2.2. Faire un avant – projet (dessin plus élaboré, indiquant le mouvement, les types d'ornements, les masses et volumes).							
• Dessiner les ornements, en respectant leur silhouette, leur mouvement et leur disposition dans la composition.	⊙				○	○	
• Composer un ensemble esthétique ayant les mêmes caractéristiques ornementales (l'idée de départ doit se refléter dans toute la composition).							
• Utiliser les techniques de dessin adéquates au travail à réaliser et à mettre en valeur (fusains, sanguines, crayons, aquarelles,...).	⊙					○	

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS			
				C.T. et P.P.			
				T.C.M.	STY	D.T.	T.P.M.
3.1. Réaliser des études du dessin, en terre ou en plastiline, des ornements en fort relief ou peu courants. <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques d'ombrage du dessin, du travail de la terre et de la plastiline (chercher des modèles, consulter de la documentation, ...). 	⊙			○	○	○	○
3.2. Réaliser le dessin à grandeur d'exécution. <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser son dessin en respectant le style, les mêmes caractéristiques d'ensembles et l'esthétique de la composition. • Identifier les critères de qualité propres à la profession (dimensions des éléments constituants, choix et exigences des matériaux) et l'orientation des ornements en fonction de leur emplacement. 	⊙				○	○	
3.3. Calculer le prix de revient. <ul style="list-style-type: none"> • Choisir les matériaux principaux. 	⊙			○			○
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents aspects de la structure du bois ou autres matériaux en fonction du style et de l'esthétique choisie. 	⊙			○	○		
<i>Evaluer, comparer et calculer le prix des matériaux.</i>		●	■				
<i>Evaluer le coût des opérations et la main - d'œuvre.</i>		●	■				
4.1. Reporter le dessin sur la pièce à sculpter. <ul style="list-style-type: none"> • Reporter avec précision les grandes lignes du dessin d'analyse sur la pièce de bois. 	⊙					○	○
4.2. Défoncer (épaneler) les différents plans à sculpter. <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser en toute sécurité et avec précision la défonceuse portative ou à plateau. 	⊙			○			○
<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier les différents plans et niveaux de la sculpture. 	⊙					○	○

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS			
				C.T. et P.P.			
				T.C.M.	STY	D.T.	T.P.M.
4.3. Coller ou assembler certaines parties saillantes. <i>Respecter les masses utiles pour réaliser la sculpture.</i>		●	■				
5.1. Dégrossir la masse. • Affûter les outils (fermoir, gouges).	⊙			○			○
• Identifier le modelé de l'ornement.	⊙			○	○		○
<i>Utiliser les machines à sculpter.</i>		●	■				
5.2. Ebaucher la sculpture. • Modeler la forme de l'ornement avec précision.	⊙			○		○	○
5.3. Découper les ornements en respectant son dessin. • Identifier le dessin de l'ornement.	⊙						○
• Reproduire son dessin initial.	⊙					○	○
• Couper proprement son bois.	⊙						○
• Dégraisser les parties hautes pour décoller l'ornement des fonds.	⊙						○
6.1. Placer les brettés dans les ornements. • Utiliser les outils appropriés ou propres à la finition.	⊙			○		○	○
6.2. Terminer les fonds. • Utiliser les outils appropriés ou propres à la finition.	⊙			○			○
6.3. Réaliser une finition générale de la pièce. • Utiliser les outils appropriés ou propres à la finition.	⊙			○			○

Synoptique.

COMPÉTENCES	C.M. ⊙	C.E.F. ●	C.E.P. ■	BLOCS DE COURS			
				C.T. et P.P.			
				T.C.M.	STY	D.T.	T.P.M.
7.1. Communiquer en milieu professionnel.							
• S'exprimer clairement dans un langage technique adéquat.	⊙			○	○	○	○
• Transmettre correctement aux personnes intéressées et dans un langage approprié les consignes de travail.	⊙			○	○		○
• Lire et interpréter correctement les conventions symboliques des plans, schémas, documents techniques.	⊙			○		○	○
<i>Etablir une fiche de travail, une note de synthèse d'activité, un compte-rendu.</i>		●	■				
7.2. Assurer les relations professionnelles et sociales.							
<i>Respecter la législation sociale appliquée au métier.</i>		●	■				
<i>Identifier les droits, devoirs et responsabilité des travailleurs.</i>		●	■				
<i>Echanger des informations avec des interlocuteurs variés et prendre en compte les avis.</i>		●	■				
<i>Donner, par écrit ou oralement, des consignes ; s'assurer de leur application.</i>		●	■				
<i>Identifier les dysfonctionnements organisationnels et relationnels.</i>		●	■				
<i>Respecter les collègues et leur travail.</i>		●	■				
7.3. Assurer les relations commerciales.							
<i>Entreposer l'œuvre dans les meilleures conditions commerciales.</i>		●	■				
<i>Développer ses capacités de diplomatie, empathie.</i>		●	■				

Fonctions du P. F.

FONCTION 02 : CONCRÉTISER L'IDEE D'UNE OEUVRE

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
2.1. Rechercher la composition en réalisant une esquisse du futur décor.	<ul style="list-style-type: none"> Traduire les souhaits du client en croquis représentatifs. Justifier et défendre les choix de style et de conception en fonction des critères propres à sa profession. Identifier l'évolution des styles de l'ornementation. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> <u>Traduire les souhaits du client en croquis représentatifs.</u> Traduire par un croquis à main levée les idées formulées par le client. <u>Justifier et défendre les choix de style et de conception en fonction des critères propres à sa profession.</u> Différencier les styles relatifs au travail à effectuer. <u>Identifier l'évolution des styles de l'ornementation.</u> Reconnaître et appliquer l'ornement caractéristique du style analysé. 	<p>Les principales règles de représentation ; les ombrages, ...</p> <p>Les différentes périodes et les styles qui leur sont associés.</p> <p>Les différentes périodes et les styles qui leur sont associés.</p>	<p>L'apprenant / l'apprenante reconnaît et applique l'ornement par rapport au style.</p> <p>L'apprenant / l'apprenante reconnaît et applique l'ornement par rapport au style.</p>

Fonctions du P. F.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
<p>2.2. Faire un avant – projet (dessin plus élaboré, indiquant le mouvement, les types d’ornements, les masses et volumes).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dessiner les ornements, en respectant leur silhouette, leur mouvement et leur disposition dans la composition. • Composer un ensemble esthétique ayant les mêmes caractéristiques ornementales (l’idée de départ doit se refléter dans toute la composition). • Utiliser les techniques de dessin adéquates au travail à réaliser et à mettre en valeur (fusains, sanguines, crayons, aquarelles,...). 	<p>CM</p>

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Dessiner les ornements, en respectant leur silhouette, leur mouvement et leur disposition dans la composition.</u> Utiliser adéquatement les instruments et les règles de dessin et/ou de représentation. Respecter les valeurs et proportions à appliquer. • <u>Composer un ensemble esthétique ayant les mêmes caractéristiques ornementales (l’idée de départ doit se refléter dans toute la composition).</u> Représenter judicieusement l’objet à réaliser en tenant compte des échelles. • <u>Utiliser les techniques de dessin adéquates au travail à réaliser et à mettre en valeur (fusains, sanguines, crayons, aquarelles,...).</u> Choisir et appliquer les techniques particulières au travail concerné. 	<p>Les techniques fondamentales de représentation et de dessin.</p> <p>Choix et calcul d’une échelle de représentation.</p> <p>Les techniques fondamentales de représentation et de dessin.</p>	<p>L’apprenant / l’apprenante respecte les valeurs (proportions) tout en gardant la conception de départ.</p> <p>L’apprenant / l’apprenante utilise l’une des techniques de mise en valeur des volumes et l’adapte au travail à réaliser.</p>

Fonctions du P. F.

FONCTION 03 : PREPARER ET ETUDIER LA PIECE A SCULPTER.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
3.1. Réaliser des études du dessin, en terre ou en plasticine, des ornements en fort relief ou peu courants.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les techniques d'ombrage du dessin, du travail de la terre et de la plasticine (chercher des modèles, consulter de la documentation,..). 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Appliquer les techniques d'ombrage du dessin, du travail de la terre et de la plasticine (chercher des modèles, consulter de la documentation, ...).</u> Déterminer le point lumineux. Choisir le matériau pour réaliser le travail demandé. 	Techniques de dessin, de hachures, d'ombrages et de mises en couleur.	La technologie correspondra au travail à effectuer.

Fonctions du P. F.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
3.2. Réaliser le dessin à grandeur d'exécution.	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser son dessin en respectant le style, les mêmes caractéristiques d'ensembles et l'esthétique de la composition. • Identifier les critères de qualité propres à la profession (dimensions des éléments constitutants, choix et exigences des matériaux) et l'orientation des ornements en fonction de leur emplacement. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Réaliser son dessin en respectant le style, les mêmes caractéristiques d'ensembles et l'esthétique de la composition.</u> Appliquer les techniques souhaitables pour effectuer la mise à l'échelle de la composition, dans le respect de la conception de base. • <u>Identifier les critères de qualité propres à la profession (dimensions des éléments constitutants, choix et exigences des matériaux) et l'orientation des ornements en fonction de leur emplacement.</u> Choisir les critères de représentation (dimensions, nature des matériaux, ...) et déterminer leur intégration dans la réalisation. 	<p>Techniques de dessin. Connaissance des styles les plus courants. Règles des proportions.</p> <p>Techniques de dessin. Connaissance des styles les plus courants. Respect des proportions...</p>	<p>L'apprenant / l'apprenante respecte les valeurs (échelles, volumes, ...) tout en gardant la conception de départ.</p> <p>L'apprenant / l'apprenante respecte les valeurs (échelles, volumes,...) tout en gardant la conception de départ.</p>

Fonctions du P. F.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
3.3. Calculer le prix de revient.	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir les matériaux principaux. • Identifier les différents aspects de la structure du bois ou autres matériaux en fonction du style et de l'esthétique choisie. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Choisir les matériaux principaux.</u> Choisir le matériau en fonction de la demande du client et par rapport à l'environnement dans lequel l'objet sera situé. • <u>Identifier les différents aspects de la structure du bois ou autres matériaux en fonction du style et de l'esthétique choisie.</u> Choisir le matériau en fonction de la demande du client et par rapport à l'environnement dans lequel l'objet sera situé. 	<p>Les principales essences de bois.</p> <p>Les principales essences de bois.</p>	<p>L'apprenant / l'apprenante sélectionne l'/les aspect(s) qualitatif(s) des différents matériaux.</p>

Fonctions du P. F.

FONCTION 04 : .FACONNER LA PIECE A SCULPTER.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
4.1. Reporter le dessin sur la pièce à sculpter.	<ul style="list-style-type: none"> • Reporter avec précision les grandes lignes du dessin d'analyse sur la pièce de bois. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Reporter avec précision les grandes lignes du dessin d'analyse sur la pièce de bois.</u> Respecter les contours prédessinés et la situation des points de repère. 	Les techniques de transfert d'un dessin (calque, carbone,...).	

Fonctions du P. F.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
4.2. Défoncer (épaneler) les différents plans à sculpter.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser en toute sécurité et avec précision la défonceuse portative ou à plateau. • Apprécier les différents plans et niveaux de la sculpture. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Utiliser en toute sécurité et avec précision la défonceuse portative ou à plateau.</u> Reporter les indications de profondeur aux endroits désignés. Maîtriser le maniement de l'outil choisi. • <u>Apprécier les différents plans et niveaux de la sculpture.</u> Respecter les effets esthétiques et/ou symétriques souhaités. 	<p>Les gestes techniques usuels. Les précautions sécuritaires courantes.</p> <p>Les procédés de prise de mesure usuels.</p>	<p>L'apprenant / l'apprenante veille à l'environnement du poste de travail. Il /Elle utilise la machine et accessoires de manière sécuritaire. Il /Elle utilise et veille à l'équipement de protection individuel propre aux travaux à réaliser. Il /Elle sait choisir l'outil.</p> <p>L'apprenant / l'apprenante sait utiliser les différents appareils de niveau (jauge).</p>

Fonctions du P. F.

FONCTION 05 : REALISER LA PIECE A SCULPTER.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
5.1. Dégrossir la masse.	<ul style="list-style-type: none"> • Affûter les outils (fermoir, gouges). Identifier le modelé de l'ornement. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Affûter les outils (fermoir, gouges).</u> Respecter les normes standard, en fonction de l'outil. • <u>Identifier le modelé de l'ornement.</u> Relever les mesures et niveaux sur le modèle et les reporter avec exactitude. 	<p>Les techniques d'affûtage.</p> <p>Les techniques de mesure. Les modèles 2D et 3D courants.</p>	<p>L'apprenant / l'apprenante saura apprécier l'état de coupe.</p> <p>L'apprenant / l'apprenante relève et reporte les différents niveaux. Il /Elle utilise les instruments de mesure adéquats. Il /Elle utilise les modèles préparés.</p>

Fonctions du P. F.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
5.2. Ebaucher la sculpture.	<ul style="list-style-type: none"> • Modeler la forme de l'ornement avec précision. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Modeler la forme de l'ornement avec précision.</u> Respecter les proportions des différents composants. 	Techniques de hachures et d'ombrage.	L'apprenant / l'apprenante interprète l'ombre et la lumière pour respecter la forme (volume) de l'ornement.

Fonctions du P. F.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
5.3. Découper les ornements en respectant son dessin.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le dessin de l'ornement. • Reproduire son dessin initial. • Couper proprement son bois. • Dégraisser les parties hautes pour décoller l'ornement des fonds. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Identifier le dessin de l'ornement.</u> Relever et situer correctement les composants ornementaux. • <u>Reproduire son dessin initial.</u> Respecter les échelles, proportions et volumes prédéfinis. • <u>Couper proprement son bois.</u> Sélectionner l'outil opportun. • <u>Dégraisser les parties hautes pour décoller l'ornement des fonds.</u> Utiliser l'outil adéquat. 	<p>Les constituants ornementaux caractéristiques.</p> <p>Les constituants ornementaux caractéristiques.</p> <p>Les techniques d'affûtage.</p> <p>Les techniques d'affûtage.</p>	<p>L'apprenant / l'apprenante sait choisir l'outil. Il /Elle sait affûter l'outil.</p> <p>L'apprenant / l'apprenante sait choisir l'outil. Il /Elle sait affûter l'outil.</p>

Fonctions du P. F.

FONCTION 06 : FINIR LA PIECE A SCULPTER .

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
6.1. Placer les brettés dans les ornements.	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les outils appropriés ou propres à la finition. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Utiliser les outils appropriés ou propres à la finition.</u> Maîtriser l'emploi de l'outil adéquat. Positionner les brettés en fonction de l'effet recherché. 		L'apprenant / l'apprenante sait choisir le/ou les outils.

Fonctions du P. F.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
6.2. Terminer les fonds.	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les outils appropriés ou propres à la finition. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> <u>Utiliser les outils appropriés ou propres à la finition.</u> Maîtriser l'emploi de l'outil adéquat. Aplanir régulièrement les fonds. 		L'apprenant / l'apprenante sait choisir le/ou les outils.

Fonctions du P. F.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
6.3. Réaliser une finition générale de la pièce.	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser les outils appropriés ou propres à la finition. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> <u>Utiliser les outils appropriés ou propres à la finition.</u> Maîtriser l'emploi de l'outil adéquat. Finaliser avec soin la présentation de la pièce sculptée. 		L'apprenant / l'apprenante a un travail soigné.

Fonctions du P. F.

FONCTION 07 : S'ADAPTER À LA VIE PROFESSIONNELLE.

ACTIVITES DECRITES DANS LE P.Q.	COMPÉTENCES DU P.Q. COMPLÉTÉES ET PRÉCISÉES	CLASSEMENT DES COMPÉTENCES
7.1. Communiquer en milieu professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer clairement dans un langage technique adéquat. • Transmettre correctement aux personnes intéressées et dans un langage approprié les consignes de travail. • Lire et interpréter correctement les conventions symboliques des plans, schémas, documents techniques. 	CM

SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS	Indicateurs de maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> • <u>S'exprimer clairement dans un langage technique adéquat.</u> Utiliser les termes appropriés. • <u>Transmettre correctement aux personnes intéressées et dans un langage approprié les consignes de travail.</u> Formuler avec précision et concision les indications utiles. • <u>Lire et interpréter correctement les conventions symboliques des plans, schémas, documents techniques.</u> Identifier les annotations conventionnelles symboliques. 	<p>Le vocabulaire technique de la profession.</p> <p>Le vocabulaire technique de la profession.</p> <p>Les notions de base du dessin technique. La nomenclature conventionnelle.</p>	<p>L'apprenant / l'apprenante utilise le vocabulaire propre au métier.</p> <p>L'apprenant / l'apprenante utilise le vocabulaire propre au métier.</p> <p>Les conventions symboliques des plans, schémas et documents sont utilisées à bon escient.</p>

ATTITUDES

Remarque : les attitudes ci-présentées ne sont certes pas propres à la profession de sculpteur/sculptrice sur bois, mais se doivent néanmoins d'être les caractéristiques comportementales du professionnel ci-étudié.

Attitudes du sculpteur/trice (*ornemaniste*).

- Analyser et planifier son travail.
- Etre soigneux, précis, rigoureux.
- Etre créatif, avoir un esprit d'initiative.
- Etre disponible.
- Travailler en équipe.
- Etre respectueux des consignes.
- Etre sensible aux principes d'ordre, de méthode et de propreté.
- Acquérir une attitude préventive.
- Développer un raisonnement.

BIBLIOGRAPHIE

Pour tous les cours de ce programme, de nombreux syllabus, livres, logiciels, cédéroms, documents techniques, ... existent et sont périodiquement réactualisés.

Pour les obtenir, les professeurs s'adresseront :

- à l'A.G.E.R.S. " Cellule documentation et information pédagogiques"
Bd du Jardin Botanique 20-22
1000 BRUXELLES ;
02/690.81.13
- aux librairies spécialisées ;

Quelques ouvrages de référence.

- ▶ Sculptures sur bois.
G. Perrault.
Ed. H.Vial.
- ▶ Sculpter le bois.
F. Fox ,Willson.
Ed. Eyrolles.
boulevard Saint Germain 61 - 75005 PARIS.
- ▶ Sculpture sur bois.
A. Bridgewater, G. Bridgewater.
Ed. Eyrolles.
boulevard Saint Germain 61 - 75005 PARIS.

- ▶ Manuel de sculpture.
J. Plowman
Ed. Eyrolles.
boulevard Saint Germain 61 - 75005 PARIS.

- ▶ Meubles sculptés.
J. Crochemore.
I.S.B.N. : 2-249-30003-5

- ▶ Sculptures sur bois.
J. Crochemore.
Ed. Eyrolles.
boulevard Saint Germain 61 - 75005 PARIS.

- ▶ L'art de la sculpture sur bois.
Norbury
Ed. Eyrolles.
boulevard Saint Germain 61 - 75005 PARIS.

- ▶ Motif et ornements.
Kurt Koch.
Ed. H. Vial.
I.S.B.N. : 2-85101-056-5

- ▶ Motifs ornementaux.
L Jamin
I.S.B.N. : 2-85101-039-5

- ▶ Guide pratique des styles en ameublement. (Tome 1)
Plaisir de la maison.
Solar (1980)

- ▶ Guide pratique des styles en ameublement. (Tome 2)
Plaisir de la maison.
Solar (1983)
- ▶ Sculpture sur bois
(Cours de base)
Kurt Koch
- ▶ Sculpture sur bois
(Exercice du maître)
Kurt Koch
- ▶ Croquis et dessins de la méthode Koch
Kurt Koch
- ▶ Ornements et décorations
Kurt Koch
- ▶ Motifs d'acanthé
Kurt Koch
- ▶ Le meuble – Des grands ébénistes aux designers.
Texte de B. Willis, D. Baroni, B. Chiarelli.
Ed. Fernand Nathan - 1984
- ▶ Le mobilier français – Les sièges.
Guillaume Janneau
Ed. Jacques Freal. - 1974
- ▶ Guide du meuble ancien.
Yves Gairaud – Française de Perthuis.
Ed. Herves - 1984/

- ▶ Histoire de l'art.
Etudes des styles du mobilier par A. Dussel.
Ed. Dunod – Bordas - 1978.
- ▶ Savoir reconnaître les styles de meubles par Lydia.
Lida Dewiel.
Ed. Duculot - 1981
- ▶ Les petits meubles – Types, styles, techniques.
Margot Brauch.
Ed. Duculot - 1980
- ▶ Encyclopédie des styles d'hier et d'aujourd'hui. (Tomes 1 & 2).
Coll. Marabout.
Ed. Culture, Arts, Loisirs PARIS - 1969
- ▶ L'art du menuisier.
André Roubo.
Paris - 1772
- ▶ L'art de reconnaître les meubles régionaux.
Gisèle Boulanger.
Ed. Hachette.
- ▶ Comment reconnaître les styles du mobilier régional ?
Jeanine Leris-Laffargue.
Ed. Ch. Massin.
- ▶ Les meubles rustiques.
Ed. Plon - 1980.

- ▶ Le meuble bourgeois en France.
G. Janneau.
Garnier - 1980.

- ▶ Traité d'ébénisterie - Dessin technique - Style.
Lucien Chanson.
Ed. Vial
91410 Dourdan.

- ▶ Stilhandbuch.
Ernst Rettelbush.
Hoffman - Stuttgart - 1979.

- ▶ La menuiserie d'art.
Etienne Ausseur.
Flammarion - 1928.

- ▶ Les sièges – de l'Art antique au style régence.
Guillaume Jeanneau.
Flammarion - 1928.

- au monde industriel ;

- aux différents serveurs internet.